Vers une révolution dans l'évaluation des élèves ?

Le président du Conseil supérieur des programmes propose à la ministre de supprimer notes et moyennes

Comment rendre l'évaluation scolaire « bienveillante » ? Comment faire pour qu'elle ne soit plus cet instrument de tri au service d'un système élitiste, mais le moyen de faire progresser tous les élèves sans les casser ? C'est une petite révolution que propose le Conseil supérieur des programmes (CSP) en réponse au chantier ouvert par le ministère de l'éducation.

Dans le document remis jeudi 27 novembre par le CSP à la ministre de l'éducation nationale, que *Le Monde* a pu consulter, tous nos repères en matière d'évaluation se trouvent chamboulés : fini l'inflation des contrôles, la profusion de notes et de moyennes. Fini, aussi, le brevet tel qu'on le connaît aujourd'hui, avec sa semaine d'épreuves au mois de juin.

Rien ne dit que le ministère ira dans son sens. Le CSP, chargé il y a un an de réécrire les programmes, n'est qu'une instance consultative. Si l'ex-ministre Vincent Peillon avait voulu en faire une structure forte et indépendante, ses successeurs ont émis des signaux contradictoires. Ainsi du lancement par Benoît Hamon, avant l'été, d'une Conférence nationale sur l'évaluation qui empiète sur les missions du CSP.

La contribution du conseil n'en est pas moins majeure. D'une part, elle rend concrète l'expression un rien galvaudée d'« évaluation bienveillante » ; d'autre part, elle est le reflet d'un consensus parmi ses 18 membres – 8 parlementaires et 10 experts –, représentants de la société civile.

Premier consensus, celui sur les notes. *« Notre école pourrait parfaitement faire sans »*, affirme Michel Lussault, le président du CSP. Ce géographe a fait siennes les conclusions des chercheurs en docimologie – la science de la notation : les notes ne sont ni neutres ni objectives. De plus, elles sont stigmatisantes pour les élèves faibles, et ne disent pas grand-chose des progrès de chacun.

« Course à l'armement »

Le CSP leur préfère un barème de 4 à 6 niveaux, sur le modèle de ce qui se pratique dans de nombreux pays. En Allemagne, les notes vont de 6 (pour très faible), à 1 (pour très bon). Aux Etats-Unis, les enseignants utilisent six lettres, de A à F. En Finlande, pays souvent cité comme modèle, on ne note pas avant le collège et la seule note sous la moyenne est 4 sur 10.

Plus de notes, plus de moyennes non plus. *« On ne peut pas racheter sa faiblesse dans une discipline par sa force dans une autre »*, souligne Michel Lussault. Pour l'universitaire, une moyenne ne dit rien : *« Un élève fort en mathématiques et faible en sport n'est pas un élève moyen au bout du compte. »* Dans la même veine, le président du CSP rejette le recours aux coefficients, considérant qu'aucune compétence ou connaissance n'est plus importante qu'une autre.

Le vieux brevet des collèges, né après-guerre, changerait radicalement de forme : aux quatre épreuves de fin d'année – français, maths, histoire-géographie et histoire des arts –, le CSP préférerait en voir instituer une seule, transversale, *« anonymée et définie nationalement »*, peut-on lire dans le document. En sus, deux projets personnels – l'un réalisé en 4e, l'autre en 3e – seraient présentés à l'oral, et plusieurs évaluations organisées de la 5e à la 3e. *« Mais pas plus de cinq par an,* précise M. Lussault. *Il faut en finir avec la course à l'armement en matière d'évaluation. Moins on en fait, plus elles sont de qualité. »*

Côté enseignants, l'architecture qui se dessine aurait le mérite de mettre fin à la dualité d'un système dont ils font, aujourd'hui, les frais. Depuis 2006, ils doivent à la fois faire passer le brevet, qui sert à vérifier la maîtrise des programmes scolaires, et remplir le livret personnel de compétences (LPC), qui valide, lui, l'acquisition du « socle commun » – ce bagage que tout élève doit avoir acquis à la fin de sa scolarité obligatoire, à 16 ans. Dans le projet du conseil, plus de LPC, dénoncé par toute la profession comme une *« usine à gaz »* : *« La validation du socle commun vaut attribution du diplôme national du brevet. »*

Reste l'autre versant de l'évaluation, celle qui ne sert pas à certifier – autrement dit, à valider un niveau –, mais à percevoir les progrès de chaque élève, repérer ses lacunes, organiser une remédiation si nécessaire. Pour ce faire, le CSP propose d'instaurer des bilans en cours d'année, mais surtout à la fin de chaque cycle – celui des apprentissages fondamentaux, celui de consolidation et celui des approfondissements –, soit en CE2, 6e et 3e. *« Ces bilans n'ont pas vocation à conditionner le passage des élèves dans la classe supérieure »* ni à *« faire l'objet d'une exploitation administrative »*, indique le document.

« Ambitions très élevées »

Moins de stress pour les élèves et leurs parents, sans doute. Sauf qu'ils ne pourraient plus miser sur les stratégies de compensation, telles que le système actuel les autorise, pour faire grimper leur moyenne générale. C'en est fini des élèves bons en sciences, mais faibles dans le domaine littéraire, et qui tirent malgré tout leur épingle du jeu. Ils devraient désormais avoir le niveau requis partout.

Dans son projet de socle commun, le CSP a défini des « blocs de compétences » ayant trait à la langue française, aux langues étrangères, aux langages scientifiques, aux capacités de s'organiser, de raisonner, d'analyser, de créer, etc. *« Ce refus de compenser montre que nos ambitions sont très élevées. Le socle, ce n'est pas une culture scolaire au rabais, c'est la meilleure pour tous »*, martèle Michel Lussault. Une réponse à ceux qui continuent de voir dans le « socle commun » le danger d'un nivellement par le bas. ■

MATTEA BATTAGLIA ET AURÉLIE COLLAS

Les coefficients seraient aussi rejetés au motif qu'aucune matière ne serait supérieure aux autres

20 %

des écoles élémentaires utilisent les notes

C'est l'estimation basse du nombre d'écoles élémentaires qui recourent encore aux notes, selon une enquête des inspections générales menée dans 58 départements et rendue publique en octobre 2013. *« Quasiment absente »* en maternelle, la notation chiffrée, qui n'apparaît guère avant le CE2, n'est plus utilisée que dans 20 % à 30 % des écoles, dit le rapport. Les enseignants privilégient les *« appréciations littérales »* ou la validation de type *« acquis »*, *« non acquis »*, utilisant souvent un codage spécifique (lettres, couleurs, dessins). Au collège, en revanche, les classes sans notes restent rares.